



## APPEL À PROJET 2022

### « PLANTONS 1 MILLION D'ARBRES »

Proposé par



## PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

L'**association Cybèle** à but non lucratif, est une nouvelle association de protection de l'environnement créée en 2021, qui a pour objet de **réhabiliter des zones urbaines ou péri-urbaines** publiques ou privées délaissées ou nécessitant un aménagement, en sauvegardant, en encourageant, en améliorant, ou encore en créant des lieux de nature accessibles ou non au public, sous forme de jardin écologique ou de milieux naturels sur ces mêmes zones dans une perspective de pérennité et de soutien à la biodiversité en corrélation avec le maintien ou la **restauration des corridors écologiques** (trames verte, bleue, noire...). Notre association tend également à diffuser les savoirs scientifiques par la **vulgarisation ou la médiation**. En juin 2022, Cybèle compte 21 membres dont la moitié de bénévoles et elle peut compter sur le soutien de 3 femmes **professionnelles de l'environnement** pour assurer **sérieux et expertise** dans ses missions. Retrouvez-nous sur [www.cybèle-asso.fr](http://www.cybèle-asso.fr)

## PRÉSENTATION DE LA PARCELLE

Le terrain se situe à Mérignac entre l'avenue de l'Alouette et l'avenue François Mitterand. Il mesure 2200m<sup>2</sup> en « rectangle » (cadastre 281DO116), ne présente aucune contrainte de réseaux et n'a pas d'enjeu significatif. C'est un réservoir de biodiversité de milieux ouverts. Il est **conseillé par Bordeaux Métropole de réaliser des plantations en périphérie et en confortement des haies existantes** de préférence. À priori tous types de plantations sont possibles.

Au fond de la parcelle, se trouve **un fossé relié aux Ondines** (cours d'eau) plus au nord-ouest. La parcelle est entourée au sud et à l'est par des **champs de pâture** (chevaux de l'autre côté du fossé, boucs, chèvres derrière un grillage), au nord, **un mur partiellement couvert de plantes grimpantes**, et un muret grillagé qui protègent de la pollution sonore et visuelle de l'avenue Mitterand, enfin à l'ouest sur l'avenue de l'alouette, un long grillage avec l'entrée, donnant sur un large trottoir servant de parking sauvage aux riverains et gens de passage. Une fois sur place, on constate une **large zone de sable avec du béton** partiellement, dont un monticule de béton de plusieurs dizaines de centimètres de haut (à vue d'oeil de loin). Cette zone serait difficilement exploitable pour des plantations et nécessiterait des travaux importants. La pelouse est classique du milieu (plantain, pissenlit, géranium, muscari, graminées...). Les grillages sont soit recouverts partiellement de lierre (nord), soit de ronces (sud-ouest). Le sol est meuble, frais, avec un peu d'oxyde de fer donc peu de matières organiques présentes (à compenser). Le sol près du fossé est plus humide. 14 pommiers sont déjà plantés le long du mur au nord. Près du fossé, on trouve des arbres du genre *prunus* et des chênes, on observe des troncs coupés de chêne sur la rive d'en face et l'on devine la possible présence du **capricorne du chêne** (et autres xylophages) sur ces mêmes troncs.

## CARTOGRAPHIES



Carte Mérignac, vue générale centre ville et parcelle 0116,  
Géoportail du 23/03/22



Carte Mérignac, vue projet municipalité et parcelle 0116,  
Géoportail du 23/03/22

## PRÉSENTATION DU PROJET

Notre projet s'appelle le « **Jardin Forêt de l'Alouette** ». Un jardin forêt, c'est un modèle d'**agro-foresterie** qui imite les forêts sauvages grâce à sa **gestion respectueuse** des différentes strates, de l'origine des essences, du sol, des réseaux mycorhiziens et de toute la biodiversité, en prenant en compte les interactions humaines. Et **la nature a beaucoup à nous offrir au travers de cette démarche** : purification de l'air, micro-climat, paysage, réservoir de biodiversité, corridor écologique pour la faune et la flore, sols fertiles, plantes et fruits comestibles, lieu de flânerie...

En prenant tous les éléments d'atouts et contraintes de ce terrain, nous avons pensé ce projet avec **un concept d'accompagnement dans le temps dans l'esprit du jardin forêt** :

-Parce que dans une forêt les végétaux ne poussent pas tous en même temps, nous allons faire des **plantations pionnières** en 2022, puis nous observerons ce qui pousse spontanément, et ensuite nous ferons des plantations fait maison **au fil du temps** pour **densifier ce coin de forêt**. Avec la **participation du public**, nous récolterons des glands et autres graines dans les espaces nature de la Métropole, et nous en ferons des godets, puis nous les planterons selon les besoins lors de journées d'animation spéciales.

-Nous allons **entretenir les végétaux de façon écologique** avec des produits naturels (engrais organiques, compost de vers, savon noir...) tout en utilisant le principe du Chop n' Drop, c'est-à-dire **laisser sur place pour enrichir naturellement les sols**. Il y aura le moins d'intervention possible, mais une surveillance régulière.

-Nous avons choisi des **essences fruitières et locales différentes** (noisetiers, framboisiers, myrtilliers, bourdaine, chênes...) pour que humains et non humains puissent les **déguster simplement**, et nous avons aussi choisi des **essences mellifères locales** (saules, aubépines, houx...) pour soutenir les **polliniseurs** et amener **couleurs et textures au paysage**. La pelouse sera conservée en l'état, complétée par quelques semences de fleurs mellifères à l'entrée de la parcelle. Il n'y aura aucune tonte sauf si nécessaire pour des questions de sécurité.

-Pour les moments de détente, nous avons prévu des **transats, table, bancs, boîte à lire, parking à vélo**, mais aussi deux **spirales aromatiques**, un **hôtel à insectes** entouré de plantes méllifères et des **panneaux pédagogiques** pour que tout le monde puisse comprendre ce jardin-forêt et participer à sa préservation.

-À partir de la 2ème année de gestion, il y aura des **inventaires de la faune et de la flore** comprenant aussi une surveillance des espèces exotiques envahissantes, pour mieux comprendre, anticiper et protéger.

-Nous voulons aussi pouvoir **faire vivre le lieu** en organisant des **animations grand public** à la fois par nos propres moyens, et à la fois avec d'**autres associations et institutions locales** autour de la connaissance de la faune et la flore, du jardin écologique, ou encore de la préservation de l'environnement. Les associations nature locales pourront bien entendu nous contacter pour nous proposer une intervention.

**-Prévoir (ou presque) l'imprévu** : Il s'agit de garder en mémoire certains problèmes que pourrait rencontrer l'association sur le site (dégradation du mobilier, nid de frelons, invasions de ravageurs, tempête...). Toute situation relevant de l'exceptionnel sera traitée en liaison avec les services de Bordeaux Métropole et/ou de la Mairie de Mérignac. Une somme spéciale dans le budget sera allouée à ces imprévus.

**La Mairie de Mérignac projette de créer une ferme urbaine** (verger, maraîcher) **en face** de cette parcelle, rendant **ces deux projets complémentaires**. Lors d'animations à la ferme, les écoliers de la ville pourront également visiter notre parcelle.

Évidemment avant la réalisation de ce projet, une **réunion publique** sera réalisée avec les habitants du quartier pour informer, expliquer, partager et mobiliser autour du Jardin Forêt de l'Alouette !

## LISTE DES ESSENCES À PLANTER

Les essences d'arbres, arbustes et espèces de fleurs **ont été réfléchies pour être en harmonie avec l'existant** (chêne, pommiers, qualité de la pelouse) **et avec les contraintes du terrain** (large zone ensablée/bétonnée, fossé, peu de MO dans le sol, exposition Sud), tout en sélectionnant des **espèces locales mellifères et fructifères, ou prévues pour résister au changement climatique**. Le **réseau mycorhizien** a été **pris en compte** pour accroître les chances de bons développements et de santé des arbres.

Les plantations seront effectuées avec les bénévoles de l'association et les habitant·es volontaires du quartier. Nous sollicitons la gentillesse des agents de la Métropole pour creuser les trous de plantations et apporter les essences et semences.

2 Chênes, 1 charme, 8 saules marsault (bordure de fossé), 8 bourdaines, 8 aubépines monogynes, 6 houx d'Europe, 8 myrtilliers, 8 framboisiers, 4 noisetiers, 8 santoline petit-cyprès, 10 passiflora lutea ou vitifolia, 6 clématites, semences de fleurs locales type prairie fleurie, aromatiques (thym, romarin, lavande), semences de fleurs adaptées à un sol sableux (cytise, ancolie, molène...).

## BUDGET DU PROJET

Besoin financier par Bordeaux Métropole : 44 700€ + creusage des trous et pose d'un point d'eau

**Apport en nature et en bénévolat** de Cybèle (valorisation) : 15 939€ pour 5 ans de gestion.

## VISUALISATION DU PROJET



Projet de l'association Cybèle : «Le Jardin-Forêt de l'Alouette», parcelle 281DO116, Mérignac  
Appel à projet 2022 « Plantons 1 million d'arbres » de Bordeaux Métropole

